

ÉTATS FINANCIERS

The City of Saint John
Fonds d'administration générale
31 décembre 2008

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Rapport des vérificateurs	1
Fonds de fonctionnement – Bilan	2
Fonds de fonctionnement – État des résultats	3
Fonds de fonctionnement – État des capitaux propres	4
Fonds de capital et d'emprunt – Bilan	5
Fonds de capital et d'emprunt – État des capitaux propres	6
État de l'évolution du financement d'immobilisations	7
Notes afférentes aux états financiers	8-17
Fonds de fonctionnement – Tableau des éléments de produits	18-19
Fonds de fonctionnement – Tableau des éléments de charges	20-25

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À Monsieur le Maire
et aux membres du Conseil communal de The City of Saint John

Nous avons vérifié les bilans du Fonds de fonctionnement et du Fonds de capital et d'emprunt du **Fonds d'administration générale de The City of Saint John** au 31 décembre 2008 et les états des résultats, des capitaux propres et de l'évolution du financement d'immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été dressés afin de satisfaire à l'article 8 de la *Loi sur le contrôle des municipalités* du Nouveau-Brunswick. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Ville. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du **Fonds d'administration générale de The City of Saint John** au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de l'évolution du financement de ses immobilisations pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables décrites à la note 1 afférente aux états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par Monsieur le Maire et les membres du Conseil communal de The City of Saint John ainsi que par le ministre des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick, et ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, à aucune autre fin. Ces états financiers ont été dressés afin de satisfaire et satisfont à l'article 8 de la *Loi sur le contrôle des municipalités* du Nouveau-Brunswick.

Saint John, Canada
Le 24 mars 2009

Ernst & Young S.R.L.

Comptables agréés

1

The City of Saint John
Fonds d'administration générale


FONDS DE FONCTIONNEMENT
BILAN

Aux 31 décembre

Page	2008 \$	2007 \$
ACTIF		
	9,095,204	10,118,594
	5,824,570	6,077,122
	1,244,876	17,483,348
	3,796,275	-
5	8,362,829	1,610,254
	6,215	-
	350,000	-
	717,177	841,780
14	4,841,587	6,455,450
	851,190	439,908
	35,089,923	43,026,456
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
14	13,264,924	10,388,856
10	7,197,336	6,636,450
	555,601	640,819
	4,281,518	4,050,614
	12,259	12,259
	22,021	22,021
	-	146,650
	316,460	356,818
	-	9,568,929
	650,962	746,483
	733,164	869,544
	1,022,485	198,410
11	6,720,000	8,400,000
	34,776,730	42,037,853
4	313,193	988,603
	35,089,923	43,026,456

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Approuvé par :


Maire


Président du Comité des finances

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
ÉTAT DES RÉSULTATS

Aux 31 décembre

Page	Budget	Chiffres réels	Chiffres réels
	2008 (non vérifié)	2008	2007
	\$	\$	\$
PRODUITS			
	90,624,562	90,624,562	84,246,996
	19,499,823	19,499,823	19,117,473
18	1,044,500	1,101,617	989,038
19			
	4,437,031	5,735,950	5,725,015
19			
	250,000	285,635	315,404
	788,839	1,496,827	1,145,474
Total des produits			
	116,644,755	118,744,414	111,539,400
CHARGES			
20	11,199,663	10,592,508	10,068,656
21	45,361,828	45,799,875	42,210,533
22	23,487,322	25,128,391	22,002,121
	3,624,979	4,020,851	3,151,196
23	9,862,103	9,327,936	9,095,870
24	7,882,488	7,977,037	7,340,845
25	16,284,270	16,573,226	17,673,536
4			
	(1,057,898)	(1,057,898)	65,935
Total des charges et des services financiers			
	116,644,755	118,361,926	111,608,692
Excédent des produits sur les charges			
(charges sur les produits) de l'exercice		382,488	(69,292)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre

Page	2008	2007
	\$	\$
Capitaux propres au début de l'exercice	988,603	991,960
Ajouter :		
3 Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	382,488	(69,292)
	1,371,091	922,668
Ajouter :		
3 Excédent (des produits sur les charges) des charges sur les produits – avant-dernier exercice	(1,057,898)	65,935
2 Capitaux propres à la fin de l'exercice	313,193	988,603

Voir les notes afférentes aux états financiers.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

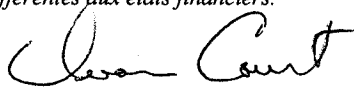
FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT
BILAN

Aux 31 décembre

Page	2008 \$	2007 \$
ACTIF		
Montants exigibles d'entités liées		
Fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	7,664	17,326
Commission sur le stationnement de Saint John	19,947	-
Commission des transports de Saint John	92,312	-
	119,923	17,326
Placements dans les actions d'une société détenue en propriété exclusive, Saint John Industrial Parks Ltd., au coût		
	994	994
11 Terrains, bâtiments, immobilisations et matériel et ouvrages de génie civil [note 3]	445,333,916	418,226,346
	445,454,833	418,244,666
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
11 Dette sous forme d'obligations non garanties [note 3]	58,726,600	52,390,700
11 Autres dettes à long terme [note 3]		
Commission de stationnement de Saint John	220,710	294,280
Apports reportés	2,052,206	276,457
Montant dû à des entités liées		
2 Fonds de fonctionnement général	8,362,829	1,610,254
Fonds de capital et d'emprunt de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	-	1,253,713
Commission des transports de Saint John	-	2,894,194
	69,362,345	58,719,598
6 CAPITAUX PROPRES	376,092,488	359,525,068
	445,454,833	418,244,666

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Approuvé par


Maire


Président du Comité des finances

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT
ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

Aux 31 décembre

Page	2008 \$	2007 \$
Capitaux propres au début de l'exercice	359,525,068	340,571,556
Dette remboursée au moyen du Fonds de fonctionnement général		
Dette sous forme d'obligations non garanties	7,664,100	8,098,100
Société canadienne d'hypothèques et de logement	-	5,958
Commission de stationnement de Saint John	73,570	73,570
	7,737,670	8,177,628
Apports à l'aide à la construction		
Gouvernement provincial	4,762,780	7,973,985
Gouvernement fédéral	191,808	3,298,151
Divers	3,895,796	401,850
	8,850,384	11,673,986
Excédent du produit de la vente de terrains sur le coût estimatif	382,499	87,123
Projets d'investissement financés au moyen du		
Fonds de fonctionnement général	1,132,113	500,241
Achat d'immobilisations au moyen du		
Fonds de fonctionnement général	2,717,589	2,841,918
Apports à la Commission des transports de Saint John	(4,252,835)	(4,327,384)
5 Capitaux propres à la fin de l'exercice	376,092,488	359,525,068

Voir les notes afférentes aux états financiers.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DU FINANCEMENT
D'IMMOBILISATIONS**

	Chiffres réels 2008 \$	Chiffres réels 2007 \$
Sources		
Émission d'obligations non garanties	14,000,000	5,700,000
Apports à l'aide à la construction		
Gouvernement fédéral	191,808	3,298,151
Gouvernement provincial	4,762,780	7,973,985
Divers	3,895,796	401,850
Achat d'immobilisations au moyen du Fonds de fonctionnement général	2,717,589	2,841,918
Projets d'investissement financés au moyen du Fonds de fonctionnement général	1,132,113	500,241
Excédent du produit de la vente de terrains sur le coût estimatif	382,499	87,123
Dette remboursée au moyen du Fonds de fonctionnement général	7,737,670	8,177,628
Augmentation du montant dû au Fonds de fonctionnement général	6,752,575	4,809,523
Augmentation du montant dû au Fonds de capital et d'emprunt de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	-	1,184,355
Apports reportés	1,775,749	276,457
	43,348,579	35,251,231
Utilisations		
Dépenses en immobilisations	27,107,570	21,773,499
Remboursement de dettes	7,737,670	8,177,628
Augmentation des montants exigibles d'entités liées	102,597	972,720
Diminution du montant dû au Fonds de capital et d'emprunt de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	1,253,713	-
Diminution du montant dû aux entités liées	2,894,194	-
Apports à la Commission des transports de Saint John	4,252,835	4,327,384
	43,348,579	35,251,231

Voir les notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2008

1. CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés de façon à ce qu'ils soient conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables prescrits aux municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux.

Présentation des états financiers

Les états financiers du Fonds d'administration générale de The City of Saint John (la «Ville») ont été dressés selon la méthode de la comptabilité par fonds. Le Fonds de fonctionnement fait état du fonds de roulement et des résultats de fonctionnement de la Ville; le Fonds de capital et d'emprunt fait état de son placement dans des immobilisations et de sa dette à long terme impayée.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont initialement comptabilisées au coût. Les fonds reçus dans le cadre de programmes d'aide aux immobilisations, d'ententes de partage des coûts ou de renoncations au remboursement des prêts sont traités comme des ajouts aux capitaux propres au titre des immobilisations, sauf lorsque les actifs ont été acquis en vertu du Programme de rénovation urbaine. Le cas échéant, les fonds reçus sont déduits du coût des actifs.

La Ville ne comptabilise pas l'amortissement de ses immobilisations, mais impute aux résultats un montant équivalant au remboursement annuel des dettes et porte ce montant au crédit des capitaux propres au titre des immobilisations. La Ville impute également aux résultats tous les projets d'investissement financés au moyen des fonds de fonctionnement au cours de l'exercice.

Comptabilité d'exercice

La Ville utilise la méthode de la comptabilité d'exercice aux fins de la comptabilisation des produits et des charges.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2008

1. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des résultats de fonctionnement de l'avant-dernier exercice

L'article 89 de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick exige l'inclusion de l'excédent des produits sur les charges d'un exercice dans les produits du deuxième exercice qui suit ainsi que l'inclusion de l'excédent des charges sur les produits d'un exercice dans les charges du deuxième exercice qui suit.

Estimations comptables

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés des actifs et des passifs à la date des états financiers ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Instruments financiers

Les valeurs comptables des instruments financiers de la Ville autres que la dette à long terme se rapprochent des justes valeurs en raison de leur échéance à court terme et des conditions de crédit normales. Les débiteurs de la Ville ne représentent pas une concentration importante du risque de crédit, parce que ces comptes sont dus par un grand nombre de contribuables qui sont assujettis à des conditions de crédit normales. Étant donné que la dette à long terme a fait l'objet d'arrangements avec le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick et qu'elle n'est pas renégociable, nous n'avons pas déterminé la juste valeur de la dette à long terme ayant pu être touchée par une variation des taux d'intérêt. À la fin de l'exercice, la Ville n'était exposée à aucun risque lié à des instruments dérivés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2008

2. AUTRES CRÉDITEURS

	2008	2007
	\$	\$
Engagement relatif au <i>Heart and Lung Act</i>	2,089,000	1,900,000
Indemnités de vacances	2,226,036	1,921,950
Indemnités de retraite	2,882,300	2,814,500
	7,197,336	6,636,450

La Ville paie certains montants aux pompiers invalides et à leurs conjoints ou conjointes en vertu des dispositions d'une loi de l'Assemblée législative, appelée *Heart and Lung Act*. Une évaluation actuarielle de ce régime a été effectuée au 31 décembre 2008. La valeur actuarielle estimative des prestations au 31 décembre 2008 totalisait 2 089 000 \$. Cette évaluation ne couvre que les bénéficiaires actuels et ne tient pas compte de toute demande de règlement future.

La Ville a constitué une provision pour les congés accumulés mais non payés.

À leur départ à la retraite, tous les employés de la Ville ont droit à une prime de retraite équivalant à un mois de salaire par cinq années de service, jusqu'à concurrence de six mois. Nous avons modifié le programme pour offrir à certains employés une option de paiement avant la retraite. L'acceptation d'un paiement anticipé élimine le droit d'accumulation ultérieure d'indemnités de retraite de ces employés.

Les employés de la section locale 18 embauchés après le 1^{er} juin 1998 et le personnel de la direction embauché après le 23 mars 2009 ne sont pas admissibles actuellement ou à l'avenir à l'indemnité de retraite. Ces directives sont établies dans la convention collective de la section locale 18 et les conditions et modalités d'emploi de la direction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2008

3. OBLIGATIONS NON GARANTIES ET AUTRES DETTES À LONG TERME

Les obligations non garanties comprennent ce qui suit :

Année d'émission	Taux d'intérêt %	Durée (en années)	Solde 2008 \$	Solde 2007 \$
1998	5,2500 à 5,6250	10	-	729,500
1999	5,2000 à 5,7500	10	862,600	1,731,200
2000	6,1000 à 6,4000	10	1,328,000	1,992,000
2001	2,4500 à 5,5000	10	1,515,000	2,020,000
2002	3,3750 à 5,7500	10	3,184,000	3,980,000
2003	3,0500 à 5,0000	10	5,670,000	6,804,000
2003	2,7500 à 5,1250	10	2,970,000	3,564,000
2004	2,7500 à 4,8000	10	8,662,000	9,449,000
2005	3,7500 à 4,3750	10	5,681,000	6,154,000
2006	4,1500 à 4,4500	10	9,534,000	10,267,000
2007	4,4500 à 4,8500	10	5,320,000	5,700,000
2008	3,300 à 4,8500	10	8,500,000	-
2008	2,100 à 5,5500	15	5,500,000	-
Dettes sous forme d'obligations non garanties			58,726,600	52,390,700

Les autres dettes à long terme comprennent ce qui suit :

Année d'émission	Taux d'intérêt %	Durée (en années)	Solde 2008 \$	Solde 2007 \$
2007	4.36	5	6,720,000	8,400,000
Province du Nouveau-Brunswick				
2005	2.75	7	220,710	294,280
Commission de stationnement de Saint John				
Autre dette à long terme			6,940,710	8,694,280

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2008

3. OBLIGATIONS NON GARANTIES ET AUTRES DETTES À LONG TERME (suite)

Le montant global des paiements en capital requis au cours de chacun des cinq prochains exercices s'établit comme suit :

	\$
2009	9,616,170
2010	8,753,570
2011	8,089,570
2012	7,511,000
2013	5,035,000

Les immobilisations comprennent un montant de 17 769 941 \$ (12 735 870 \$ en 2007) dont le financement n'était pas assuré à la fin de l'exercice.

4. RÉGIME DE RETRAITE

A. RÉSUMÉ

La Ville offre des prestations de retraite aux employés conformément aux dispositions de la *Loi sur le régime de retraite de la Ville de Saint John*, promulguée le 12 mai 1994 et modifiée le 28 avril 2001. Le régime est administré par un conseil de fiduciaires composé de représentants du Conseil communal, de la direction, d'employés syndiqués et d'employés retraités. Avant mai 1994, le régime était régi par la *Loi sur le régime de retraite de la Ville de Saint John* de 1970. Le régime est assujéti aux dispositions de la *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1992.

Le régime est un régime à prestations déterminées qui fournit des prestations en fonction des états de service et du taux de rémunération. La Ville et les employés cotisent au régime. Les limites de cotisation de la Ville sont fixées par la loi à un montant minimal correspondant à 7 % du salaire des employés. Le taux de cotisation de la Ville équivaut actuellement à 11,6 % du salaire. En date du 1^{er} mai 2007, le taux de cotisation des employés a changé pour passer de 8,5 % à 10,5 % du salaire cotisable. Les cotisations supplémentaires des employés au taux de 2 % seront effectuées : le 1^{er} mai 2010 ou à la date à laquelle l'obligation non capitalisée d'après l'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été éliminée, selon la date la plus rapprochée. La Ville passe en charges toutes ses cotisations au cours de l'exercice où elles sont effectuées. Les cotisations de 2008 pour les employés, autres que celles de la Régie des services publics d'eau et d'égouts, ont totalisé 7 958 994 \$ (7 714 410 \$ en 2007).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2008

4. RÉGIME DE RETRAITE (suite) B. INFORMATION ACTUARIELLE

L'évaluation actuarielle de 2006 a révélé que la valeur actuelle des prestations constituées du régime atteignait 396 778 000 \$ et que la valeur marchande rajustée des actifs nets disponibles pour le service des prestations totalisait 365 763 100 \$, et que l'obligation non capitalisée estimative était de 31 014 900 \$ selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. En date du 31 décembre 2006, les passifs de solvabilité étaient plus élevés de 106 832 800 \$ que les actifs de solvabilité.

L'évaluation actuarielle de 2006 a été mise à jour par extrapolation au 31 décembre 2008, et les résultats indiquent que les prestations constituées du régime excèdent maintenant la valeur marchande rajustée des actifs disponibles pour le service des prestations, ce qui entraîne un déficit de 150 573 229 \$ selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Cette évaluation vise la totalité du régime couvrant tous les employés admissibles du Fonds d'administration générale et de la Régie des services publics d'eau et d'égouts. Les coûts courants et les paiements de capitalisation spéciaux sont répartis entre chaque fonds selon un pourcentage de la masse salariale.

C. MONTANT DÛ AU RÉGIME DE RETRAITE

La *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick exige qu'un déficit de solvabilité soit comblé au cours d'une période de cinq ans, à moins d'obtenir une exemption permettant de capitaliser ce déficit sur une période maximale de 15 ans ou jusqu'au 31 décembre 2018, selon l'échéance la plus courte, ou une exemption d'effectuer des paiements de solvabilité.

En 2007, l'exemption au titre des paiements de solvabilité spéciaux au régime a été obtenue. Ainsi, aucun paiement à ce titre n'était dû par The City of Saint John au 31 décembre 2007.

Au cours de 2008, la Ville a versé 2 623 662 \$ au régime, ce qui représente les paiements de capitalisation spéciaux et les intérêts requis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation (4 358 454 \$ en 2007). La quote-part du Fonds d'administration générale est de 2 311 446 \$ en 2008. La Ville est tenue d'effectuer des paiements de capitalisation spéciaux selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation jusqu'en 2018.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2008

C. MONTANT DÛ AU RÉGIME DE RETRAITE (suite)

Au cours de l'exercice 2006, la Ville a versé 12 553 100 \$ au régime, ce qui représentait les paiements de capitalisation spéciaux et les intérêts requis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation pour les exercices 2004 à 2006. La quote-part du Fonds d'administration générale était de 10 759 262 \$, dont une portion de 1 200 000 \$ a été passée en charges en 2005 et une portion de 1 489 949 \$, en 2006. Un montant de 1 613 863 \$ a été passé en charges en 2007 et en 2008, ce qui a entraîné un solde non amorti de 4 841 587 \$. La Ville a obtenu l'autorisation d'amortir cette charge sur une période se terminant en 2011.

5. ENGAGEMENTS

Commission des transports de Saint John

La Commission des transports de Saint John a été créée en 1979 en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Les dispositions de la loi confèrent à la Commission le pouvoir de maintenir et d'exploiter au sein de la Ville un réseau de transport en commun dont les pertes d'exploitation et les frais de la dette sont pris en charge par la Ville. La Ville assume également la responsabilité des obligations non garanties émises au nom de la Commission, qui s'élevaient à 4 430 400 \$ au 31 décembre 2008 (3 442 300 \$ en 2007).

Commission de développement économique du Grand Saint John, Inc.

La Commission de développement économique du Grand Saint John, Inc. a été constituée en société en 1998. Les statuts constitutifs prévoient une formule de financement des coûts au moyen d'un partage entre les municipalités participantes. Ces dernières englobent la Ville de Quispamsis, la Ville de Rothesay, la Ville de Grand Bay-Westfield et The City of Saint John.

Commission des installations régionales du Grand Saint John

La Commission des installations régionales du Grand Saint John a été créée en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en 1998. Les dispositions de la loi confèrent à la Commission le pouvoir de déterminer le montant annuel de la contribution municipale totale au fonctionnement de cinq installations régionales : le Centre aquatique Jeux du Canada, le Harbour Station, le Centre du commerce et des congrès de Saint John, le théâtre Imperial et le Centre des arts de Saint John. Selon les dispositions de la loi, la contribution de la Ville correspond à sa quote-part du budget de fonctionnement de la Commission des installations régionales en fonction des assiettes d'imposition des municipalités participantes. Ces dernières comprennent la Ville de Quispamsis, la Ville de Rothesay, la Ville de Grand Bay-Westfield et The City of Saint John.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2008

5. ENGAGEMENTS (suite)

Complexe immobilier central de Market Square – Conventions de location

Le projet du Complexe immobilier central de Market Square a été ouvert au public en mai 1983. Ce complexe abrite la bibliothèque, le Centre du commerce et des congrès, un parc de stationnement intérieur et des locaux commerciaux et de vente au détail. La Ville assume, en vertu des conditions de trois baux de 66 ans, la responsabilité de la quote-part des frais d'exploitation de la section commune du complexe, notamment les impôts fonciers relatifs à la bibliothèque, au centre du commerce et des congrès et au parc de stationnement intérieur.

Conventions collectives

Certaines dispositions d'un certain nombre de conventions collectives entre la Ville et les unités de négociation représentant ses employés engagent la Ville à des dépenses futures. La convention avec la section locale 18 du SFCP, qui représente les travailleurs de l'extérieur de la Ville, engage celle-ci à employer au moins 293 employés, soit des dépenses annuelles estimatives de 13 600 000 \$. Cette convention expire le 31 décembre 2010. La convention avec la section locale 486 du SFCP, qui représente les travailleurs de la Ville, comporte une clause de non-licenciement visant tous les employés embauchés avant le 9 août 1985, soit des dépenses annuelles estimatives de 1 800 000 \$. Cette convention a pris fin le 31 décembre 2007 et a été renouvelée le 5 août 2008 pour les exercices 2008 à 2011.

De plus, la convention collective entre le Comité des services de police de Saint John et la section locale 61 du SFCP, représentant les policiers de la Ville, renferme une clause de non-licenciement entraînant des dépenses annuelles approximatives de 10 059 000 \$. Cette convention a pris fin le 30 juin 2007 et a été renouvelée le 29 juillet 2008. La date d'expiration est le 30 juin 2010.

Financement de l'université

En juin 2005, la Ville a approuvé une subvention de 2 000 000 \$ à l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John. Cette aide financière à la campagne de l'université intitulée *Forging our Futures* est payée au comptant ou en nature sur une période de dix ans qui a commencé en 2006.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2008

6. ÉVENTUALITÉS

La Ville assume la responsabilité des obligations non garanties et des autres dettes à long terme émises au nom de ses entités autonomes. La dette impayée de la Régie des services publics d'eau et d'égouts totalisait 45 504 000 \$ au 31 décembre 2008 (45 307 000 \$ en 2007).

En vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*, la Ville est responsable d'une quote-part des obligations non garanties et des autres dettes à long terme émises au nom de la Commission de gestion des déchets solides de Fundy. La quote-part revenant à la Ville est déterminée en fonction de son pourcentage de la population totale des municipalités et des régions non constituées participantes. Les dettes impayées atteignaient 11 279 000 \$ au 31 décembre 2008 (12 993 000 \$ en 2007). Selon les données démographiques de 2003, la Ville assume la responsabilité d'environ 55 % des dettes de la Commission.

7. RESTRICTIONS VISANT LES EMPRUNTS MUNICIPAUX

L'article 89 de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick restreint les emprunts d'une municipalité à des fins de fonctionnement à moins de 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité, et les emprunts à des fins d'immobilisations, à moins de 2 % de la valeur imposable des biens immobiliers de la municipalité. Les emprunts liés au fonds de fonctionnement général et au fonds de capital et d'emprunt général respectent ces restrictions législatives.

8. COMPTES INTERFONDS

Tous les comptes interfonds de l'exercice terminé le 31 décembre 2008 représentent des opérations courantes et sont conformes à la politique établie par le ministère des Gouvernements locaux.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2008

9. OPÉRATIONS AVEC LA RÉGIE DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ÉGOUTS DE THE CITY OF SAINT JOHN (la «Régie»)

Le Fonds de fonctionnement général a effectué un remboursement de 1 853 126 \$ (1 909 618 \$ en 2007) au Fonds de fonctionnement de la Régie aux fins de l'approvisionnement en eau destiné à la protection contre les incendies, et de 918 016 \$ (962 024 \$ en 2007) aux fins de l'acquittement des frais relatifs aux égouts pluviaux.

Le Fonds de fonctionnement général a imputé un montant de 1 367 000 \$ (1 337 000 \$ en 2007) au Fonds de fonctionnement de la Régie, représentant sa quote-part des coûts de fonctionnement des services gouvernementaux généraux. Les frais liés à la fourniture de services directs entre les fonds ne sont pas comptabilisés dans ces montants.

Des intérêts sont imputés chaque mois sur les soldes entre le Fonds d'administration générale et la Régie.

10. ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS

Les états financiers comparatifs ont été retraités par rapport aux états présentés antérieurement afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de 2008.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE PRODUITS (1 de 2)

Aux 31 décembre	Budget 2008 (non vérifié)	Chiffres réels 2008	Chiffres réels 2007
Page	\$	\$	\$
Vente de biens et services			
Service de protection			
Point Lepreau	40,000	40,000	40,000
Formation	-	27,143	6,618
Collecte et élimination des ordures	5,000	-	-
Services récréatifs et culturels	712,500	809,247	756,420
Services administratifs			
Caisse de retraite	200,000	138,227	100,000
Activités de logements	45,000	45,000	44,000
Commission des transports de Saint John	42,000	42,000	42,000
3	1,044,500	1,101,617	989,038

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE PRODUITS (2 de 2)

Aux 31 décembre	Budget	Chiffres réels	Chiffres réels
Page	2008 (non vérifié)	2008	2007
	\$	\$	\$
Autres produits des propres sources de la Ville			
Permis et licences			
Entreprises et autres	79,000	99,315	91,705
Bâtiments	1,000,000	1,707,849	1,424,175
Plomberie	70,000	128,484	98,744
Gazoduc	16,500	36,564	282,740
	1,165,500	1,972,212	1,897,364
Amendes et stationnement			
Infractions de stationnement/circulation	596,000	598,137	580,853
Parcomètres	775,000	793,977	784,875
Parc de stationnement intérieur de Market Square	1,022,531	1,025,928	959,729
	2,393,531	2,418,042	2,325,457
Loyers			
Marché	435,000	491,830	491,442
Terrains et bâtiments	193,000	186,737	157,389
	628,000	678,567	648,831
17 Intérêts à court terme [note 9]	250,000	667,129	853,363
	250,000	667,129	853,363
3	4,437,031	5,735,950	5,725,015
Subventions conditionnelles d'autres gouvernements			
Gouvernement provincial et organismes provinciaux			
Services de transport – autoroutes	250,000	285,635	315,404
3	250,000	285,635	315,404

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (1 de 6)

Aux 31 décembre	Budget 2008 (non vérifié)	Chiffres réels 2008	Chiffres réels 2007
Page	\$	\$	\$
Services gouvernementaux généraux			
Services législatifs			
Bureau du maire	220,196	174,204	209,297
Conseil communal	395,159	419,075	418,832
Services administratifs généraux			
Directeur général	520,960	515,002	482,499
Comité Vision 2015	577,652	527,066	618,404
Plébiscite	-	-	267,490
Greffier communal	788,352	721,437	695,255
Avocat	721,173	738,318	629,367
Services généraux			
Finances	1,546,829	1,449,811	1,207,691
Ressources humaines	1,384,437	1,368,352	1,224,130
Gestion des matériaux	1,057,159	1,113,445	1,011,541
Systèmes et soutien informatiques	2,018,794	1,628,199	1,815,109
Communications	250,000	237,380	-
Services communs			
Hôtel de ville	1,716,459	1,691,884	1,513,295
Autres services gouvernementaux généraux			
Évaluation foncière	1,009,743	1,009,743	938,685
Assurance de responsabilité civile	456,750	365,592	374,061
	12,663,663	11,959,508	11,405,656
17 Déduction des coûts administratifs attribués au Fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts [note 9]	(1,464,000)	(1,367,000)	(1,337,000)
3	11,199,663	10,592,508	10,068,656

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (2 de 6)

Aux 31 décembre		Budget	Chiffres réels	Chiffres réels
		2008	2008	2007
		(non vérifié)		
Page		\$	\$	\$
Services de protection				
	Protection policière	20,063,849	21,214,898	18,975,273
	Protection contre l'incendie			
	Salaires et autres coûts de fonctionnement	19,440,419	19,254,186	17,997,331
17	Approvisionnement en eau [note 9]	1,882,000	1,853,126	1,909,618
	Mesures d'urgence			
	Organisation des mesures d'urgence	232,320	229,335	158,484
	Centre de répartition d'urgence	2,062,840	1,666,060	1,801,394
	Autres services de protection			
	Inspection des bâtiments	1,543,400	1,445,125	1,237,812
	Animal Rescue League	137,000	137,145	130,621
3		45,361,828	45,799,875	42,210,533

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (3 de 6)

Aux 31 décembre		Budget	Chiffres réels	Chiffres réels
		2008	2008	2007
		(non vérifié)		
Page		\$	\$	\$
Services de transport				
Services communs				
	Mécanique	702,722	804,683	978,003
	Administration	1,863,747	1,771,975	1,810,043
	Ingénierie	414,810	359,516	382,973
Transport routier				
	Chemins et rues	11,481,179	12,978,114	10,820,342
	Éclairage des rues	925,000	983,888	894,784
	Services de circulation	1,242,986	1,276,507	1,112,357
	Stationnement	465,385	479,346	434,376
17	Égouts pluviaux [note 9]	2,178,248	1,666,157	1,481,754
14	Transport en commun [note 5]			
	Subvention de fonctionnement	3,519,925	4,129,712	3,436,818
	Intérêts payés et règlement des dettes au titre des immobilisations	693,320	678,493	650,671
3		23,487,322	25,128,391	22,002,121

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (4 de 6)

Aux 31 décembre		Budget	Chiffres réels	Chiffres réels
		2008	2008	2007
		(non vérifié)		
Page		\$	\$	\$
Services de mise en valeur de l'environnement				
	Recherche et planification	890,207	877,203	742,952
	Administration et SIG	750,042	743,781	670,586
	Gestion immobilière	1,403,633	1,392,121	1,241,203
	Société Market Square	296,028	296,028	310,616
	Comité de l'environnement	4,400	4,048	2,314
	Comité du patrimoine	224,702	211,309	199,734
14	Commission du développement économique du Grand Saint John <i>[note 5]</i>	437,616	437,616	408,420
	Saint John Industrial Parks	275,000	275,000	82,200
15	Section commune de Market Square <i>[note 5]</i>	2,078,407	1,769,228	1,787,105
	Initiative pour une stratégie de croissance	25,000	25,000	28,641
15	Commission des installations régionales <i>[note 5]</i>	1,577,543	1,599,389	1,841,424
	Tourisme et communications	1,035,218	894,626	911,478
	Marché de la ville	864,307	802,587	869,197
3		9,862,103	9,327,936	9,095,870

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (5 de 6)

Aux 31 décembre	Budget	Chiffres réels	Chiffres réels
Page	2008 (non vérifié)	2008	2007
	\$	\$	\$
Services récréatifs et culturels			
Services récréatifs			
Administration	728,075	883,555	714,357
P.R.O. Kids	76,147	78,101	74,808
Centres communautaires	1,236,002	1,244,985	1,153,285
Arénas	1,258,103	1,258,990	1,199,532
Terrains de jeux	1,482,937	1,256,512	1,370,125
Parcs	1,539,927	1,736,235	1,507,030
Services culturels			
Bibliothèque publique gratuite de Saint John	378,600	383,987	369,280
Services culturels	103,697	94,740	94,390
Subventions	1,079,000	1,039,932	858,038
3	7,882,488	7,977,037	7,340,845

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (6 de 6)

Aux 31 décembre	Budget	Chiffres réels	Chiffres réels
Page	2008 (non vérifié)	2008	2007
	\$	\$	\$
Services financiers			
Intérêts sur la dette à long terme			
Dette sous forme d'obligations non garanties	2,862,935	2,617,622	2,521,078
Autres dettes à long terme	9,500	9,417	11,786
Versements en capital			
Dette sous forme d'obligations non garanties	7,664,100	7,664,100	8,098,100
Autres dettes à long terme	73,570	73,570	79,528
Projets d'investissement financés au moyen du Fonds de fonctionnement général	1,000,000	1,000,000	735,000
Autres frais de la dette	280,000	93,727	54,108
Financement à court terme	250,000	274,524	260,296
12 Financement de la caisse de retraite [note 4]	4,144,165	4,223,078	5,453,568
Autres – Divers	-	617,188	460,072
3	16,284,270	16,573,226	17,673,536